

24 janvier 2015

Comment les patients adultes gèrent-ils les risques des médicaments per os pris en automédication?

Etude qualitative auprès d'un cabinet de groupe de médecine générale.

I. Définitions, en France

- Automédication, 80 %
- Réutilisation d'ordonnances 43 à 71 %
- Le médecin généraliste : acteur de soin primaire, opportunité d'éducation ?

Les médicaments de médication officinale sont adaptés à l'automédication et disponibles directement dans un espace réservé de votre pharmacie.

Demandez toujours conseil à votre pharmacien d'officine.

Ce qu'il ne faut pas faire :

Recourir de façon systématique et abusive au contenu de l'armoire à pharmacie familiale, en particulier l'utilisation d'anciens médicaments prescrits (antibiotiques par exemple),

Utiliser des médicaments inconnus, conseillés ou transmis par la famille ou des amis, ou encore achetés sur Internet.

En cas d'intoxication

Consultez le site :

www.centres-antipoison.net

Pour plus d'informations
www.afssaps.sante.fr

Les médicaments en accès direct dans votre pharmacie

les 7 règles d'or

RÈGLE N°1



Avant d'acheter un médicament, faites valider votre choix par votre pharmacien

Pour vous aider à choisir le médicament, lisez les informations inscrites sur la boîte

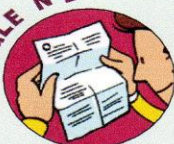
Soyez particulièrement vigilant(e)

si vous êtes enceinte, si vous allaitez, si vous êtes allergique à certains produits, si vous êtes âgé(e) ou atteint(e) d'une affection de longue durée ou si vous choisissez un médicament pour votre enfant

RÈGLE N°2



RÈGLE N°3



Avant de prendre un médicament, lisez toujours la notice

et conservez-la avec votre médicament dans la boîte d'origine

Ne prenez pas de votre propre initiative plusieurs médicaments différents

et signalez toujours à votre pharmacien si vous suivez déjà un autre traitement

RÈGLE N°4



RÈGLE N°5



Respectez les modalités de prise :

posologie (dose et horaire des prises), durée de traitement...

Si vos symptômes persistent,

s'aggravent ou se répètent fréquemment, demandez l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien

RÈGLE N°6



RÈGLE N°7



Contactez votre médecin ou votre pharmacien en cas d'effet indésirable

afssaps

Agence française de sécurité sanitaire
des produits de santé

P QUENEAU,
APNET
Charte de l'automédication.

similarités, mais
aussi :

- informer son médecin
- ne pas réutiliser
- ne pas partager
- attention à l'alcool

II.Méthode

- **Qualitative : mettre en lien, soulever des questions ?**
- **11 entretiens semi-dirigés, patients variés.**
- **1 seul cabinet**
- **1 refus**

III.Résultats

- *Pour quelles pathologies ?*
- Douleur
- Petite pathologie : ORL/ gastro-entérite
- Fatigue

• POURQUOI S'automédiquer?

- Situation connue
- Consultation non nécessaire
- Besoin de rapidité
- Refus de consultation
- Disponibilité médicale
- Expérimentation (Méthode essai-erreur pour le choix d'utiliser un médicament)

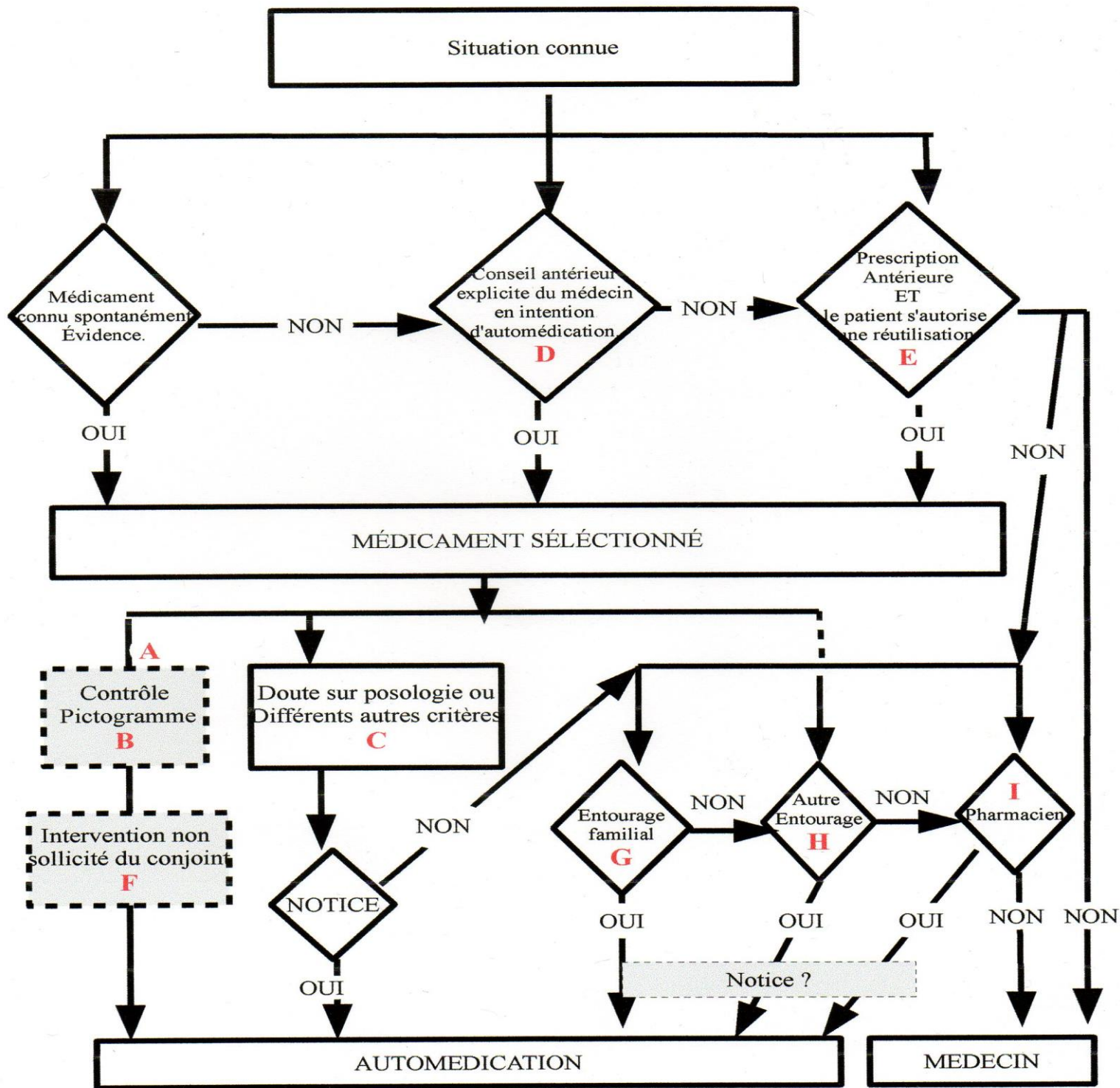
La relation médecin-malade

- L'information au cours des consultations.
- Certaines limitations.

- Confiance, le « médecin-expert », éclaircir une information trop embrouillée.

Les autres moyens de gestion du risque

- Ressources internes
- (bon sens, souvenirs familiaux, médicaments habituels, réutilisations sélectives, l'expérience personnelle)
- Ressources externes
- (notice, pictogramme, pharmacie, internet, entourage)



Autres éléments

- Les observants/les patients plus autonomes
- Le genre
- Une connaissance du risque partielle

IV. Discussion sur les résultats

- confiance accordée au médecin => rôle pour encadrer l'automédication.
- Attention aux médicaments « trop » connus
- Perception du risque parcellaire :
prescription de médicaments chroniques,
diagnostic de maladie
chronique=information adaptée
- Anticipation des réutilisations potentielles

Limites

- Un seul investigateur, non professionnel des entretiens
- Nombre
- 4 patients sur 11 dans le domaine petite enfance ou social.
- Un refus, un entretien biaisé ?
- Une patientèle

V. Conclusion

- Le médecin généraliste peut avoir une action efficace de prévention des risques.
- Parler de l'automédication en consultation
- Médicaments connus, vérifications ?
- Les traitements, pathologies chroniques, le diagnostic, la prescription, le renouvellement, une occasion d'information adaptée ?
- Anticiper les réutilisations ?